

but, si elle se contentait de former l'intelligence à son rôle souverain, sans travailler, par des exercices exprès, à perfectionner les organes qui lui servent de ministres ; elle ne remplirait que la moitié de ses fonctions, si, uniquement occupée de l'âme, elle ne faisait tous ses efforts pour lui assurer un corps sain, des membres dispos, une santé vigoureuse. Or, de tels biens s'acquièrent par une aération constamment surveillée, par une alimentation bien entendue, par l'hygiène, en un mot, non moins que par le travail et par la moralisation.

C'est en vertu de ces principes qui sont les siens, que la Société d'Éducation a conservé un précieux souvenir des lectures, dans lesquelles un honorable médecin, l'un de ses anciens présidents (1), nous a fourni d'utiles lumières sur les effets de chaque genre d'aliments, sur les conditions nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales, sur les limites que nous devons marquer à l'usage de la gymnastique. Plus récemment, la Société a accueilli avec une faveur égale un ouvrage d'un de ses membres (2), purement médical, il est vrai, mais propre à nous mettre au courant des progrès de la science sur une branche capitale d'un sujet qui nous importe à tous.

Moins exclusivement technique et par cela même plus approprié encore à nos besoins, le traité d'hygiène, écrit par M. le Dr Fonteret, me semble avoir les mêmes titres à l'intérêt de la Société d'Éducation : s'il s'agissait de l'apprécier au point de vue scientifique, j'aurais attendu ou invoqué l'opinion des juges spéciaux que nous comptons parmi nous : mais peut-être eux-mêmes s'en fussent-ils rapportés aux témoignages si favorables qu'a reçus cet ouvrage des autorités les plus compétentes (3). Pour nous, c'est comme livre

(1) M. le docteur Pasquier.

(2) M. le docteur Berne, chirurgien-major désigné.

(3) Voir les articles de M. le docteur Sinas dans la *Gazette hebdo-*